

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

Vous êtes prié de participer à la séance du conseil municipal de Bassillac-et-Auberoche, qui aura lieu à la salle des fêtes de Bassillac – 750 avenue François Mitterrand – 24330 BASSILLAC-ET-AUBEROCHE :

➤ **le mardi 08 avril 2025 à 18h30**

Ordre du jour :

AFFAIRES FINANCIERES

Approbation du Compte Financier Unique 2024 (fusion Compte Administratif et Compte de Gestion)

- Budget Commune
- Budget annexe locaux commerciaux

Affectation du résultat 2024

- Budget Commune
- Budget annexe locaux commerciaux

Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2025

Examen et vote du Budget Primitif 2025

- Budget Commune
- Budget annexe locaux commerciaux

Reprise du résultat du budget annexe locaux commerciaux au Budget Primitif 2025

Attribution des subventions 2025 aux associations

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables Budget Primitif 2025

ADMINISTRATION GENERALE

Convention d'adhésion au service Archives du CDG 24

GRAND PERIGUEUX

Convention – Groupement de commandes pour la mise en place d'un régime de prévoyance et de complément santé pour les agents

SDE

Intégration de nouvelles installations « éclairage public » au parc géré par le SDE / Lotissement Bassillius

Travaux éclairage public – Renouvellement foyer 0292 – Rte du Camp Mercedes – ARM 224

COMMUNE de BASSILLAC & AUBEROCHE

RESSOURCES HUMAINES

Contingent de contrats en accroissement temporaire d'activité pour 2025

Ratios des avancements de grade pour 2025

Suppression / Création de poste

Mise à jour du tableau des effectifs

En cas d'impossibilité de participer à la réunion, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-joint un modèle de procuration.

Un conseiller peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Fait à la Bassillac-et-Auberoche, le 25 mars 2025

Le Maire,
Michel BEYLOT

